

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit:
TEGO® Phobe 1659

Désignation chimique:
Emulsion of silicone resin

UFI: YDNC-G0YF-T00U-1N9X

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Utilisation industrielle

Usages déconseillés: Aucuns connus.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : Evonik Operations GmbH
Rellinghauser Str. 1-11
45128 Essen
Germany

Téléphone : +49 201 173 01
Télécopie : +49 201 173 3000
E-mail : productsafety-cs@evonik.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +49 2365 49 2232
+49 2365 49 4423 (Fax)

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'a pas été classé comme dangereux selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage Non applicable

Informations supplémentaires de l'étiquette

EUH208: Contient (1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one, Mélange de

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)). Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

D4/D5/D6 remplit les critères de screening pour les substances PBT et vPvB. Toutefois, D4/D5/D6 ne se comporte pas comme les substances PBT/vPvB connues. Les études menées sur le terrain permettent de conclure sur le plan scientifique que D4/D5/D6 ne forme pas de surconcentration. Ni dans la chaîne alimentaire aquatique ni dans la chaîne alimentaire terrestre.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants
Désignation chimique:

Emulsion of silicone resin

3.2 Mélanges

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
Ethanol (Alcool éthylique)	1 - <5%	64-17-5	200-578-6	01-2119457610-43;	Aucune information disponible.	#
octaméthylcyclotétrasiloxane	0,025 - <0,06%	556-67-2	209-136-7	01-2119529238-36;	Toxicité Aquatique (Chronique): 10	##
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	0,001 - <0,02%	2634-33-5	220-120-9	01-2120761540-60;	Aucune information disponible.	
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	0,001 - <0,0015%	55965-84-9	911-418-6	01-2120764691-48;	Toxicité Aquatique (Aiguë): 100; Toxicité Aquatique (Chronique): 100	

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.
 # Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.
 ## Cette substance est répertoriée comme SVHC.

Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
Ethanol (Alcool éthylique)	Classification: Flam. Liq.: 2: H225; Eye Irrit.: 2: H319; Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Irritation oculaire Catégorie 2, >= 50 %; Toxicité aiguë, orale: DL 50: 10.470 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: 124,7 mg/l Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 20.000 mg/kg	Aucun(e) .
octaméthylcyclotérasiloxane	Classification: Flam. Liq.: 3: H226; Repr.: 2: H361f; Aquatic Chronic: 1: H410; Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Aucuns connus. Toxicité aiguë, orale: DL 50: > 5.000 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: 36 mg/l Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 5.000 mg/kg	Aucun(e) .
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	Classification: Acute Tox.: 4: H302; Acute Tox.: 2: H330; Skin Irrit.: 2: H315; Eye Dam.: 1: H318; Skin Sens.: 1: H317; Aquatic Acute: 1: H400; Aquatic Chronic: 2: H411; Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Sensibilisant de la peau Catégorie 1, >= 0,05 %; Toxicité aiguë, orale: DL 50: 670 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: 0,11 mg/l Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 2.000 mg/kg	Aucun(e) .
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	Classification: Acute Tox.: 3: H301; Acute Tox.: 2: H310; Acute Tox.: 2: H330; Skin Corr.: 1C: H314; Eye Dam.: 1: H318; Skin Sens.: 1A: H317; Aquatic Acute: 1: H400; Aquatic Chronic: 1: H410; Informations supplémentaires de l'étiquette: EUH071; Limite de concentration spécifique : Irritation oculaire Catégorie 2, 0,06 - < 0,6 %; Irritation cutanée Catégorie 2, 0,06 - < 0,6 %; Lésions oculaires graves Catégorie 1, >= 0,6 %; Sensibilisant de la peau Sous-catégorie 1A, >= 0,0015 %; Corrosion cutanée Sous-catégorie 1C, >= 0,6 %; Toxicité aiguë, orale: DL 50: 64 mg/kg	Note B

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

	Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: 0,33 mg/l	
	Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: 87,12 mg/kg	

CLP: Règlement n° 1272/2008

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours**

Informations générales:	enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé
Inhalation:	Arrivée d'air frais, consulter un médecin en cas de malaises
Contact avec la Peau:	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
Contact oculaire:	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
Protection individuelle des secouristes:	Aucune information disponible.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes:	Aucun symptôme connu à ce jour.
Dangers:	Aucune information disponible.

4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement:	Traiter les symptômes.
--------------------	------------------------

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés: mousse, dioxyde de carbone, poudre extinctive, pulvérisation d'eau

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: - monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de silicium Oxyde d'azote (NOx) Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Aucune mesure particulière.

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:**Ne pas inhaler les gaz d'explosion ou de combustion.
Appareil respiratoire autonome.**RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Porter un équipement de protection individuelle.
- 6.1.1 Pour les non-secouristes:** Aucune information disponible.
- 6.1.2 Pour les secouristes:** Aucune information disponible.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni dans les eaux d'écoulement. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Ramasser avec un produit liant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques:** Pour d'autres informations sur la surveillance de l'exposition et l'évacuation, voir points 8 et 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Mesures techniques:** Aucune information disponible.
- Ventilation locale/totale:** Aucune information disponible.
- Conseil de manipulation en toute sécurité:** Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Porter une protection des voies respiratoires lors de la vaporisation.
- Mesures à prendre pour éviter le contact:** Aucune information disponible.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conditions d'un stockage sûr:** Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Homogénéiser avant utilisation. Protéger du gel. Au fil du temps, de l'éthanol peut être séparé par hydrolyse ; des températures élevées peuvent accélérer l'hydrolyse. L'éthanol est classé parmi les liquides inflammables de la catégorie de danger 2 conformément à l'ordonnance (CE) 1272/2008.
- Matériaux d'emballage sûrs:** Aucune information disponible.

- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pas d'autres recommandations.

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle
Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	Type	Type d'exposition	Valeurs Limites d'Exposition		Source
Ethanol (Alcool éthylique)	VME		1.000 ppm	1.900 mg/m ³	INRS (FR) (07 2012)
	VLE 15 minutes		5.000 ppm	9.500 mg/m ³	INRS (FR) (03 2020)

Veillez consulter la dernière édition du texte source correspondant et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou une agence locale, pour recevoir de plus amples informations.

Valeurs Limites Biologiques

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

Valeurs de DNEL

Remarques: Valeurs de DNEL

Composant critique	Type	Voie d'exposition	Avertissements sanitaires	Remarques	
Ethanol (Alcool éthylique)	Employés	inhalation	Locale, court terme; 1900 mg/m ³	irritation des voies respiratoires	
	Population générale	Cutané	Systémique, à long terme; 206 mg/kg	Toxicité à doses répétées	
	Population générale	inhalation	Systémique, à long terme; 114 mg/m ³	Cancérogénicité	
	Population générale	Oral	Systémique, à long terme; 87 mg/kg	Toxicité à doses répétées	
	Employés	Cutané	Systémique, à long terme; 343 mg/kg	Toxicité à doses répétées	
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié	
	Employés	inhalation	Systémique, à long terme; 950 mg/m ³		
	Employés	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)	
	Population générale	inhalation	Locale, court terme; 950 mg/m ³	irritation des voies respiratoires	
	Population générale	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)	
octaméthylcyclotétrasiloxane	Employés	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié	
	Population générale	inhalation	Systémique, à long terme; 13 mg/m ³	Toxicité à doses répétées	
	Employés	inhalation	Systémique, à long terme; 73 mg/m ³	Toxicité à doses répétées	
	Employés	inhalation	Locale, long terme; 73 mg/m ³	Toxicité à doses répétées	
	Population générale	inhalation	Locale, long terme; 13 mg/m ³	Toxicité à doses répétées	
	Employés	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié	
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié	
	Population générale	Oral	Systémique, à long terme; 3,7 mg/kg	Toxicité à doses répétées	
	1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	Population générale	Cutané	Systémique, à long terme; 0,345 mg/kg	Toxicité à doses répétées
		Population générale	inhalation	Systémique, à long terme; 1,2 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
Employés		Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)	
Employés		Cutané	Systémique, à long terme; 0,966 mg/kg	Toxicité à doses répétées	
Employés		inhalation	Systémique, à long terme; 6,81 mg/m ³	Toxicité à doses répétées	
Population générale		Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)	

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	Employés	Yeux	effet local;	Danger élevé (pas de seuil dérivé)
	Population générale	Oral	Systémique, à court terme; 0,11 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Yeux	effet local;	Danger élevé (pas de seuil dérivé)
	Population générale	inhalation	Locale, long terme; 0,02 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Locale, court terme; 0,04 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Locale, long terme; 0,02 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Locale, court terme; 0,04 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Oral	Systémique, à long terme; 0,09 mg/kg	Toxicité à doses répétées

Valeurs de PNEC

Remarques: Valeurs de PNEC

Composant critique	Milieu environnemental	Valeurs de PNEC	Remarques
Ethanol (Alcool éthylique)	Prédateur	0,38 g/kg	Oral
	Sédiments (eau de mer)	2,9 mg/kg	
	Prédateur	0,72 g/kg	Oral
	Station d'épuration	580 mg/l	
	Sédiments (eau douce)	3,6 mg/kg	
	Terre	0,63 mg/kg	
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aquatique (eau douce)	0,96 mg/l	
	Aquatique (eau de mer)	0,79 mg/l	
	Prédateur	41 mg/kg	Oral
	Terre	0,54 mg/kg	
	Sédiments (eau douce)	3 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	1,5 µg/l	
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	Aquatique (eau de mer)	0,15 µg/l	
	Station d'épuration	10 mg/l	
	Sédiments (eau de mer)	0,3 mg/kg	
	Sédiments (eau de mer)	4,99 µg/kg	
	Aquatique (eau de mer)	0,403 µg/l	
	Terre	3 mg/kg	
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	Station d'épuration	1,03 mg/l	
	Sédiments (eau douce)	4,99 µg/kg	
	Aquatique (eau douce)	4,03 µg/l	
	Station d'épuration	0,23 mg/l	
	Aquatique (eau de mer)	3,39 µg/l	
	Aquatique (eau douce)	3,39 µg/l	
	Sédiments (eau douce)	0,027 mg/kg	
	Terre	0,01 mg/kg	
	Sédiments (eau de mer)	0,027 mg/kg	

8.2 Contrôles de l'exposition
Contrôles Techniques Appropriés:

Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage:

Lunettes de sécurité

Protection des Mains:

Informations supplémentaires: Utiliser des gants de protection répondant aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en découle., Les données spécifiques aux postes de travail doivent être prises en considération séparément.

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

	Matière: Caoutchouc nitrile. Temps de pénétration: 480 min Épaisseur du gant: 0,11 mm
Protection de la peau et du corps:	vêtement de protection
Protection respiratoire:	S'il y a dégagement de vapeurs/aérosols : Un appareil de filtration, un filtre combiné A-P2 peuvent être utilisés à court terme.
Mesures d'hygiène:	Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Contrôles environnementaux:	Les dispositions de la protection de l'environnement relatives à la limitation et à la surveillance de l'exposition de l'environnement sont à observer.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Aspect

État:	liquide
Forme:	liquide
Couleur:	Blanc
Odeur:	Spécifique au produit
Seuil olfactif:	non mesuré
Point de congélation:	non mesuré
Point d'ébullition:	Approximatif 95 °C
Inflammabilité:	non mesuré
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'explosivité - supérieure:	non mesuré
Limites d'explosivité - inférieure:	non mesuré
Point d'éclair:	> 100 °C Méthode: DIN EN ISO 2719
Température d'auto-inflammation:	non mesuré
Température de décomposition:	non mesuré
pH:	6 - 9 100 % 25 °C

Viscosité

Viscosité, dynamique:	100 - 500 mPa.s 25 °C
Viscosité, cinématique:	100 - 501 mm ² /s 25 °C , Méthode: calculé
Durée d'écoulement:	Aucune information disponible.

Solubilités

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

Solubilité dans l'eau:	miscible
Solubilité (autre):	non mesuré
Taux de dissolution:	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	non mesuré
Stabilité de la dispersion:	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	non mesuré
Densité relative:	non mesuré
Densité:	0,990 - 0,998 g/cm ³ 25 °C
Densité apparente:	Aucune information disponible.
Densité de vapeur relative:	non mesuré

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	non mesuré
Propriétés comburantes:	Non comburant
Propriétés pyrophoriques:	non mesuré
Corrosion des métaux:	Non corrosif pour les métaux.
Taux d'évaporation:	non mesuré

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	voir point "Possibilité de réactions dangereuses".
10.2 Stabilité chimique:	Le produit est stable sous des conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses:	Pas de réactions dangereuses lors d'un entreposage et d'une manipulation conformes
10.4 Conditions à éviter:	Flammes ouvertes, étincelles ou fort apport de chaleur lumière du soleil directe Congélation.
10.5 Matières incompatibles:	Non connu.
10.6 Produits de décomposition dangereux:	Aucune en cas de stockage et de manipulation corrects.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact avec la Peau:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact oculaire:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Ingestion:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

Toxicité aiguë (répertoire toutes les voies d'exposition possibles)
Ingestion

Produit:	DL 50, ETAmél, > 5.000 mg/kg
Composants:	
Ethanol (Alcool éthylique)	DL 50, Rat, Féminin, Masculin, 10.470 mg/kg, OECD 401, Non toxique après exposition unique
octaméthylcyclotétrasiloxane	DL 50, Rat, mâle, > 5.000 mg/kg, OECD 401
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	DL 50, Rat, Féminin, Masculin, 670 mg/kg, OECD 401
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	DL 50, Rat, mâle, 64 mg/kg, OECD 401

Contact avec la peau

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Ethanol (Alcool éthylique)	DL 50, Lapin, > 20.000 mg/kg, Non toxique après exposition unique, (Analogie)
octaméthylcyclotétrasiloxane	DL 50, Rat, Féminin, Masculin, > 5.000 mg/kg, OECD 402
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	DL 50, Rat, Féminin, Masculin, > 2.000 mg/kg, OECD 402 Non toxique après exposition unique, Absence de classement
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	DL 50, Lapin, mâle, 87,12 mg/kg, OECD 402

Inhalation

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Ethanol (Alcool éthylique)	CL 50, Rat, Féminin, Masculin, 4 h, 124,7 mg/l, OCDE 403, Non toxique après exposition unique, Vapeur Non toxique après exposition unique, Non applicable, Poussière ou brouillard
octaméthylcyclotétrasiloxane	CL 50, Rat, Féminin, Masculin, 4 h, 36 mg/l, OCDE 403, Vapeur Non toxique après exposition unique, Poussière ou brouillard, Aucune information disponible.
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	CL 50, Rat, 4 h, 0,11 mg/l, OCDE 403, Poussière ou brouillard Non toxique après exposition unique, Non applicable, Vapeur
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	CL 50, Rat, Féminin, Masculin, 4 h, 0,33 mg/l, OCDE 403, Poussière ou brouillard Non toxique après exposition unique, Non applicable, Vapeur

Toxicité à dose répétée

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Ethanol (Alcool éthylique)	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	NOAEC, Rat, Féminin, Masculin, Inhalation, Vapeur, 5 jours/semaine, 6 heures/jour, 1,8 mg/l, Toxicité subchronique

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	LOAEC, Rat, Féminin, Masculin, Inhalation, Vapeur, 5 jours/semaine, 6 heures/jour, 8,5 mg/l, chronique
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	NOAEC, Rat, Féminin, Masculin, Inhalation, Vapeur, 5 jours/semaine, 6 heures/jour, 0,36 mg/l, Toxicité subaiguë Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Ethanol (Alcool éthylique)	Non irritant, OECD 404, Lapin
octaméthylcyclotétrasiloxane	Non irritant, OECD 404, Lapin
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	Effet irritant., EPA OPP 81-5, Lapin
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	Corrosif.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux

Produit:	Non irritant, Non irritant
Composants:	
Ethanol (Alcool éthylique)	Effet irritant., OECD 405, Lapin
octaméthylcyclotétrasiloxane	Non irritant, OECD 405, Lapin
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	Risque de lésions oculaires graves., OECD 437, Cornée bovine
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Ethanol (Alcool éthylique)	Test de Maximalisation, OCDE 406, Cochon d'Inde, N'est pas un sensibilisateur cutané.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Sensibilisateur des voies respiratoires, Rat, N'est pas un sensibilisant respiratoire Magnusson et Kligman., OCDE 406, Lapin, N'est pas un sensibilisateur cutané.
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	Test de sensibilisation, Humain, N'est pas un sensibilisateur cutané. Test de Maximalisation, OCDE 406, Cobaye, N'est pas un sensibilisateur cutané. Test de Maximalisation, US-EPA-méthode, Cobaye, Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Ethanol (Alcool éthylique) Non classé
octaméthylcyclotétrasiloxane Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one Aucune information disponible.
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Ethanol (Alcool éthylique) Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane Aucune information disponible.
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one Aucune information disponible.
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Ethanol (Alcool éthylique) Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane Aucune information disponible.
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one Aucune information disponible.
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) Aucune information disponible.

Risque d'Aspiration

Produit: Non classé

Composants:

Ethanol (Alcool éthylique) Non classé
octaméthylcyclotétrasiloxane Non classé

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	Non applicable
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	Non classé

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Produit: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.;

Composants:

Ethanol (Alcool éthylique)	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	Aucune information disponible.
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	Aucune information disponible.

Autres informations

Produit: Les propriétés représentant un risque pour la santé de ce produit ont été calculées selon le décret (CE) n° 1272/2008. Voir sous point 2 "Identification des dangers".;

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques**12.1 Toxicité:****Risques aigus pour l'environnement aquatique:****Poisson**

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Ethanol (Alcool éthylique)	CL 50, Pimephales promelas, 96 h, 11.200 mg/l US-EPA-méthode
octaméthylcyclotétrasiloxane	CL 50, Oncorhynchus mykiss, 96 h, > 22 µg/l US-EPA-méthode NOEC, Oncorhynchus mykiss, 96 h, 22 µg/l US-EPA-méthode
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	CL 50, Oncorhynchus mykiss, 96 h, 2,15 mg/l OCDE 203
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Ethanol (Alcool éthylique)	CL 50, Ceriodaphnia dubia, 48 h, 5.012 mg/l ASTM
octaméthylcyclotétrasiloxane	NOEC, Daphnia magna, 48 h, 15 µg/l US-EPA-méthode CE50, Daphnia magna, 48 h, > 15 µg/l US-EPA-méthode CE50, Daphnia magna, 48 h, 2,9 mg/l OCDE 202
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Ethanol (Alcool éthylique)	CE50 (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce), 72 h): 275 mg/l (OCDE 201)
octaméthylcyclotétrasiloxane	CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 96 h): > 22 µg/l (US-EPA-méthode) CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 96 h): > 22 µg/l (US-EPA-méthode)
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): 0,11 mg/l (OCDE 201)
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	Aucune information disponible.

Toxicité pour les microorganismes

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Ethanol (Alcool éthylique)	CI 50, boue activée, 3 h, > 1.000 mg/l, OECD 209, (Analogie)
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	CE50, boue activée, 3 h, 13 mg/l, OECD 209
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	Aucune information disponible.

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Ethanol (Alcool éthylique)	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	Aucune information disponible.
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-	Aucune information disponible.

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

 isothiazol-3-one [No. CE
 220-239-6] (3:1)

Toxicité pour les organismes terrestres
Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Ethanol (Alcool éthylique) Aucune information disponible.

octaméthylcyclotétrasiloxane Aucune information disponible.

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one Aucune information disponible.

Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-

isothiazol-3-one [No. CE

247-500-7]; 2-méthyl-2H-

isothiazol-3-one [No. CE

220-239-6] (3:1)

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:
Poisson
Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Ethanol (Alcool éthylique) NOEC, Danio rerio, 120 h, 1.000 mg/l, OECD 212

octaméthylcyclotétrasiloxane NOEC, Oncorhynchus mykiss, 93 jr, 4,4 µg/l, US-EPA-méthode

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one Aucune information disponible.

Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-

isothiazol-3-one [No. CE

247-500-7]; 2-méthyl-

2H-isothiazol-3-one [No.

CE 220-239-6] (3:1)

Invertébrés Aquatiques
Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Ethanol (Alcool éthylique) CL 50, Ceriodaphnia dubia, 10 jr, 1.806 mg/l

NOEC, Ceriodaphnia dubia, 10 jr, 9,6 mg/l

CL 50, Daphnia magna, 2 jr, 9.248 mg/l

CL 50, Daphnia magna, 9 jr, 454 mg/l

NOEC, Daphnia magna, 9 jr, 9,6 mg/l

octaméthylcyclotétrasiloxane NOEC, Daphnia magna, 21 jr, 15 µg/l, EPA OTS 797.1330

Concentration minimale avec effet observé, Daphnia magna, 21 jr, 15 µg/l, EPA OTS 797.1330

CE50, Daphnia magna, 21 jr, > 15 µg/l, EPA OTS 797.1330

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one Aucune information disponible.

Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-

isothiazol-3-one [No. CE

247-500-7]; 2-méthyl-

2H-isothiazol-3-one [No.

CE 220-239-6] (3:1)

Toxicité pour les plantes aquatiques
Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

Ethanol (Alcool éthylique)	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	NOEC (Algues (<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>), 96 h): < 22 µg/l (US-EPA-méthode)
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	Aucune information disponible.
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	Aucune information disponible.

Toxicité pour les microorganismes

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Ethanol (Alcool éthylique)	Cl 50, boue activée, 3 h, > 1.000 mg/l, OECD 209, (Analogie)
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	CE50, boue activée, 3 h, 13 mg/l, OECD 209
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	Aucune information disponible.

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Ethanol (Alcool éthylique)	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	Aucune information disponible.
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	Aucune information disponible.

Toxicité pour les organismes terrestres

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Ethanol (Alcool éthylique)	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	Aucune information disponible.
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité
Biodégradation

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Ethanol (Alcool éthylique)	84 %, 20 jr, Ce produit est facilement biodégradable., aérobique
octaméthylcyclotétrasiloxane	3,7 %, 28 jr, OECD 310, Le produit n'est pas biodégradable., aérobique
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	Aucune information disponible.
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	Ce produit est facilement biodégradable.

Rapport DBO/DCO

Composants:	
Ethanol (Alcool éthylique)	58 %

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Facteur de Bioconcentration (BCF)**

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Ethanol (Alcool éthylique)	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	Aucune information disponible.
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	Aucune information disponible.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)

Produit:	non mesuré
Composants:	
Ethanol (Alcool éthylique)	-0,35, 20 °C
octaméthylcyclotétrasiloxane	6,488, 25,1 °C, OECD 123
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	Aucune information disponible.
Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol:

Produit	Aucune information disponible.
Composants:	
Ethanol (Alcool éthylique)	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	Aucune information disponible.

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Produit Aucune information disponible.

Composants:

Ethanol (Alcool éthylique) Substance VPVB non classée, Substance PBT non classée

octaméthylcyclotétrasiloxane/vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable. PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one Substance VPVB non classée
Substance PBT non classée

Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) Substance VPVB non classée
Substance PBT non classée

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

Produit: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Composants:

Ethanol (Alcool éthylique) Aucune information disponible.

octaméthylcyclotétrasiloxane Aucune information disponible.

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one Aucune information disponible.

Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) Aucune information disponible.

12.7 Autres effets néfastes:

Autres dangers

Produit: Le produit est classé comme étant faiblement dangereux pour l'eau (selon l'ordonnance allemande AwSV). Ne pas laisser s'écouler dans le sol, les eaux ou les égouts. En se basant sur l'évaluation faite par des experts et sur les résultats d'études menées sur des substances présentant une structure similaire, la concentration maximale des impuretés typiques du polymère siloxane qui peuvent migrer dans l'eau est inférieure à leur valeur limite constatée pour les formes de vie aquatiques.

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Informations générales:	Aucune information disponible.
Méthodes d'élimination:	compte tenu de la réglementation locale en vigueur, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée
Emballages Contaminés:	Pour le réconditionnement ou l'élimination des emballages vides et contaminés, les preneurs doivent être informés des risques possibles.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport**14.1 ONU/N° d'identification**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:****Règlements UE****Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation:**

Désignation chimique	N° CAS	N° entrée
Ethanol (Alcool éthylique)	64-17-5	40
octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	70
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	2634-33-5	75

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	75
--	------------	----

UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications: Non applicable

Réglementations nationales**INRS, Maladies professionnelles, Tableau des maladies professionnelles**

Classé: 84
66
65

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune appréciation de la sécurité de la substance n'a été effectuée pour ce produit.

Règlements internationaux**Protocole de Montréal**

Non applicable

Convention de Stockholm

Non applicable

Convention de Rotterdam

Non applicable

Protocole de Kyoto

Non applicable

RUBRIQUE 16 — Autres informations**Abréviations et acronymes:**

FVL: France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée
FVL / VLE: Valeur Limite Court Terme
FVL / VME: Valeur Limite de Moyenne d'Exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; EIGA - Association européenne des gaz industriels; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

(Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Notes:

Note B	Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type "acide nitrique...%". Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.
--------	---

Principales références de la littérature et sources de données: Aucune information disponible.

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient (1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one, Mélange de réaction: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)). Peut produire une réaction allergique.

Informations de formation: Les spécifications légales nationales pour l'instruction des salariés sont à observer.

Nom du produit: TEGO® Phobe 1659

Informations de révision

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Avis de non-responsabilité:

Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.